

Informations de base	
2022/0084(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Sécurité de l'information dans les institutions, organes et organismes de l'Union Subject 2.80 Coopération et simplification administratives 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.30.07 Cybersécurité, politique cyberspace 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 8.40 Institutions de l'Union 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/0084(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité Euratom A 106a-pa Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 298-p2
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	LIBE/10/00178